



Déclaration de la FNEC-FP-FO CSA-D du 20 novembre 2025

Le secrétaire général de notre confédération Frédéric Souillot s'est adressé au président Macron pour exiger le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus de Gaza, la mise en place d'un véritable corridor humanitaire, la rupture des relations diplomatiques avec Netanyahu et son gouvernement, la libération de tous les otages. Cette exigence de paix, réaffirmée par notre confédération, est d'autant plus cruciale que la marche à la guerre se poursuit partout, en particulier en Ukraine...

La FNEC FP-FO sera présente à la manifestation nationale le 29 novembre pour exiger le cessez-le-feu, la fin du blocus, l'arrêt de la colonisation, la fin de l'impunité du génocidaire Netanyahou permise par la complaisance complice d'autres dirigeants, notamment celle du président français E. Macron.

Les personnels n'acceptent pas le chaos imposé par le président Macron : les milliards pour la guerre et les actionnaires alors que l'Ecole et les services publics sont privés de tout.

Non seulement l'école est sacrifiée au profit du budget de la Défense, mais elle devient de plus en plus une antenne de recrutement pour l'armée !

Nous avons eu la surprise de découvrir dans les mails envoyés à tous les personnels enseignants, CPE et AED des établissements du second degré de l'académie le 4 novembre, l'intitulé de la formation « Education à la Défense » organisée par le trinôme académique :

- **Journée des classes de défense et de sécurité globale : destinée aux référents actuels des classes de défense ou à ceux intéressés par l'ouverture d'une classe de défense et de sécurité globale.**
- **Un séminaire du trinôme qui portera sur « femmes dans les Armées, femmes dans l'Education, parcours et engagement.**
- **Les rencontres du trinôme académique : ouvert à tous les professeurs, CPE et chefs d'établissement, avec « visite d'un site militaire et rencontre avec des militaires ».**

La FNEC FP FO proteste avec vigueur contre ces formations dont l'unique objet est de pousser les jeunes collégiens et lycéens vers les rangs de l'armée et conditionner leur cerveau à la « défense de la patrie », dans le même temps où le budget de la Défense devient le premier budget de l'Etat, et où le gouvernement veut préparer le pays à la guerre.

La FNEC FP FO demande l'annulation de ces formations académiques qui s'inscrivent totalement dans le budget de guerre Macron Lecornu.

De l'argent pour l'école publique, pas pour la guerre !

La FNEC FP-FO partage d'ailleurs la consternation et la colère des personnels du lycée professionnel Michelet de Fontenay-sous-Bois face aux violences commises contre des élèves, ou auxquelles des élèves ont été incités, lors d'un « rallye citoyen » le 6 novembre. Pour la FNEC FP-FO, ces incidents inacceptables confirment que ni l'armée, ni les forces de l'ordre n'ont leur place dans les écoles et établissements scolaires. De même, le rôle de l'École et de ses personnels est d'instruire les jeunes, pas de se transformer en lieu de recrutement pour la guerre ou de mise au pas de la jeunesse !

Le budget 2026 et les mesures prévues à l'Education nationale comporte des attaques inacceptables : gel des salaires, sanctions contre les malades et suppression de 4 000 postes...

Il est à craindre que ce budget n'aggrave encore d'avantage l'état de la carte scolaire déjà très dégradé. Monsieur le DASEN, nous savons qu'actuellement vous rencontrez les maires de certaines communes. Existe-t-il des accords pour redessiner la carte scolaire afin d'éviter des fermetures de classes dans certains secteurs et d'en fermer dans d'autres ? Savez-vous déjà combien de classes vous avez prévu de fermer ? Ne serait-il pas temps de baisser drastiquement le nombre d'élèves par classe afin que les collègues puissent exercer dans de meilleures conditions, et ainsi, améliorer le niveau scolaire de nos élèves ? L'année dernière, votre prédécesseur nous avait annoncé le nombre catastrophique de plus de 1200 élèves qui étaient en attente de place dans les esms. Il est fort à craindre que la politique de démantèlement de l'enseignement spécialisé voulu par Emmanuel Macron se poursuive. Cette

politique est une maltraitance institutionnelle pour les élèves handicapés, les élèves à trouble du comportement, les élèves sans besoin particulier, pour les parents et les personnels, bref, pour tout le monde ! Il n'a pas une seule semaine sans qu'un ou une collègue ne nous appelle en pleurs à cause de l'inclusion systématique et forcée. L'acte 2 de l'école inclusive, avec la mise en place des PAS et des DAR dont les seuls buts sont de faire des économies budgétaires sur le dos des enfants et de culpabiliser les collègues, ne vont faire qu'aggraver la situation, aussi nous proposons l'avis suivant : le CSA-D demande la suppression des DAR et des PAS déjà mis en place dans le 37. De très nombreuses et nombreux collègues sont épuisés, aussi Le CSA-D, considérant les conditions de travail très dégradées des AESH, liées aux manques d'AESH dans les établissements scolaires et à leur mutualisation auprès des élèves, demande que le nombre de postes d'AESH soit abondé en fonction des besoins figurant sur les notifications de la MDPH. (déjà présenté en F3SCT). Les collègues sont à bout. Presque toutes et tous pensent à changer de métier à cause de ces conditions de travail très dégradées par l'acte 1 et 2 de l'école inclusive et par les réformes issues du PPCR. Les collègues vivent très mal ces réformes que sont les constellations, les évaluations d'écoles et la loi Rilhac. Elles entraînent une surcharge de travail pour les personnels, les privent de leur liberté pédagogique et les placent en position de stagiaires à vie avec des accompagnements à répétition qui n'ont qu'un seul but : vérifier que les collègues appliquent les réformes sans broncher. Mais une nouvelle étape est franchie avec la mise en place des résidences pédagogiques. Une IEN avec des CPC pourraient ainsi s'installer dans une école pour s'assurer que les réformes sont bien mises en place. Pour cette raison, le CSA-D demande l'abandon des résidences pédagogiques issues du PPCR qui engendre une pression supplémentaire sur les personnels et demande le retour au libre choix des animations et des formations dans le cadre de la liberté pédagogique.

Par ailleurs, la FNEC FP-FO rappelle les conditions qui ont permis au gouvernement Lecornu de présenter son budget de guerre, en particulier la mise en place du subterfuge sur la "suspension" de la réforme des retraites. La prétendue « suspension » de cette réforme contenue dans le budget Lecornu n'est qu'un leurre destiné à maintenir en place le gouvernement.

L'objectif de Macron et de Lecornu est d'être en capacité de reprendre rapidement l'application de cette réforme voire d'y substituer une réforme des retraites par points et d'ouvrir la voie à la capitalisation. Aussi, Au vu du rejet massif, à tous les niveaux de la

politique du gouvernement illégitime Macron/Lecornu, le CSA-D demande à ce que toutes les mesures du budget 2025, soient immédiatement abandonnées, ainsi que le projet de budget 2026.

La FNEC FP-FO entend regrouper les personnels et chercher l'action commune sur la base des revendications sur lesquelles des millions se sont mis en grève et en manifestation en 2023 et en 2019 : abrogation de la réforme Macron-Borne, pas de retraite par points ; et dans la période actuelle : retrait du budget Macron-Lecornu.

Sur un autre plan, les dotations de fonctionnement ont été coupées drastiquement dans les collèges, notamment dans le 37, où un million d'euros est retiré par le Conseil Départemental aux DGF. De nombreux projets pédagogiques sont à l'arrêt et cette situation compromet la sécurité et l'entretien des locaux. Nous constatons que les collèges privés ne sont pas impactés.

Les personnels sont également très inquiets au sujet de la « PSC », attaque majeure contre la Sécurité Sociale et le mutualisme avec la mise en place d'un système assurantiel et non plus solidaire : les plus petits salaires seront les plus impactés, pour moins de garanties.

Nous dénonçons le découplage santé/ prévoyance, dans un contexte de gel du point d'indice et de sanction de 10% sur les jours de congé maladie. Nous demandons l'abrogation de l'accord ministériel du 20 octobre 2023 que notre fédération est la seule à ne pas avoir signé.

Nous réaffirmons notre exigence d'abrogation des 10% de prélèvement du salaire par jour de maladie et du jour de carence. Notre pétition dans l'académie a recueilli plus de 500 signatures.

Le Ministre a jugé la situation de l'école "extrêmement inquiétante" à la fois "en termes de niveau, d'inégalités sociales et scolaires et de santé".

Mais quelle conclusion va-t-il en tirer ?

La FNEC FP-FO n'entend pas laisser faire et proposera de réunir les personnels, y compris avec les parents d'élèves, les lycéens, les étudiants, pour discuter, prendre position et organiser l'action efficace, par la grève et les blocages, pour gagner sur nos revendications :

- Le budget Macron-Lecornu et toutes ses mesures austéritaires doivent tomber !
 - Abrogation immédiate de la réforme des retraites ! Pas de retraite par points ! Maintien du Code des Pensions civiles et militaires !
 - Augmentation des salaires sans contrepartie, pas d'année blanche ! Augmentation du point d'indice : + 10 % tout de suite !
 - Annulations des suppressions de postes d'enseignants prévues dans le budget 2026 !
- Création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !
- Recrutement de toutes les listes complémentaires !
- Un statut et un vrai salaire pour les AESH ! Abandon des PIAL et des PAS !
 - Abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive ! Défense de l'enseignement spécialisé et adapté !
- Maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux !
- Abandon de toutes les réformes qui détruisent l'École publique : réformes du bac, du Lycée, Parcoursup,
- « choc des savoirs », réforme de la voie professionnelle...
- Non au démantèlement de la santé scolaire : les orientations des assises ne répondent pas aux revendications des médecins, des infirmières, des AS et des psychologues scolaires, revendications que nous réaffirmons : revalorisation des rémunérations dans le respect des missions et recrutement des personnels titulaires.